

Présence dans les minima sociaux et sortie des dispositifs

En 2010, les principaux minima sociaux destinés aux personnes d'âge actif sont l'allocation de solidarité spécifique (ASS), le revenu de solidarité active (RSA) et l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Depuis le 1^{er} juin 2009 en métropole, le RSA se substitue au RMI et à l'API en tant que minimum social, *via* ses composantes socle non majoré et majoré. Le RSA activité seul s'adresse quant à lui à une population plus large que les bénéficiaires de minima sociaux et joue le rôle de complément de revenus d'activité.

Les taux de sortie des minima sociaux sont proches pour les allocataires des deux composantes du RSA socle (non majoré et majoré). Ils sont plus élevés pour les allocataires de l'ASS et davantage encore pour ceux du RSA activité seul, plus proches du marché du travail. Les allocataires de l'AAH ont eux les taux de sortie les plus faibles, du fait de leurs difficultés spécifiques d'insertion.

Les taux de sortie des allocataires d'âge actif selon les dispositifs

Les personnes d'âge actif inscrites dans un des principaux minima sociaux peuvent y rester pour une durée plus ou moins longue, en fonction de leur profil, du contexte général du marché du travail ou de la nature et de l'évolution du dispositif. Sur un an, de 2009 à 2010, le maintien de l'inscription au même minimum social, le recours à un autre minimum ou la sortie des minima sont plus ou moins différenciés selon les dispositifs¹ (tableau 1).

- Sur 100 allocataires de l'ASS fin 2009, 65 le sont toujours fin 2010, 4 ont basculé dans un autre minimum social et 31 sont sortis des minima sociaux, dont la moitié sont inscrits à Pôle emploi.
- Sur 100 bénéficiaires du RSA socle non majoré (allocataires ou conjoints) fin 2009, 71 le perçoivent toujours fin 2010, tandis que 4 ont basculé dans un autre minimum social. Un quart sont sortis des minima sociaux fin 2010, parmi lesquels 4 bénéficient uniquement du RSA activité seul. Par ailleurs, 9 sortants sont inscrits à Pôle emploi, un tiers bénéficiant du RSA activité seul et un autre tiers étant indemnisé au titre du chômage. Enfin, 12 personnes sont sorties des minima sociaux pour d'autres raisons (par exemple à la suite d'une reprise d'emploi ou d'un départ à la retraite).
- Sur 100 allocataires du RSA socle majoré² fin 2009, 58 en sont toujours allocataires fin 2010, 20 ont basculé dans un autre minimum social (dont 19 dans la composante socle non majoré du RSA) et 22 sont sortis des minima sociaux (6 d'entre eux étant inscrits à Pôle emploi).
- Sur 100 allocataires de l'AAH (allocataires ou conjoints) fin 2009, 91 le sont toujours fin 2010 et 8 sont sortis des minima sociaux.
- Sur 100 bénéficiaires du RSA activité seul (allocataires ou conjoints) fin 2009, 44 perçoivent toujours cette prestation fin 2010. 13 personnes ont basculé dans un minimum social, dont 10 au RSA socle non majoré. Enfin, 43 personnes ne bénéficient plus de cette prestation un an après et ne perçoivent pas non plus de minimum

social. Parmi elles, 16 sont inscrites à Pôle emploi, les deux tiers environ étant indemnisées.

Entre 2009 et 2010, la part des bénéficiaires sortant du RSA activité seul ou d'un minimum social est donc la plus élevée pour le RSA activité seul. Cette population de travailleurs pauvres se renouvelle en effet, en moyenne chaque trimestre, au rythme d'un allocataire sur trois (contre un sur sept pour les foyers au RSA socle)³. Parmi les minima sociaux *stricto sensu*, l'ASS connaît le plus fort taux de sortie. Les allocataires du RSA socle majoré et non majoré ont des taux de sortie voisins. Le faible taux de sortie de l'AAH reflète quant à lui la particularité de cette aide.

En 2010, des conditions de sortie des dispositifs un peu plus favorables

Les taux de sortie des bénéficiaires du RMI et des allocataires de l'API, stables de 2003 à 2005, s'accroissent de 2005 à 2007 à la faveur de l'amélioration durable du marché du travail (observée de début 2006 jusqu'à la fin 2007) et des effets mécaniques de la réforme des dispositifs d'intéressement à la reprise d'emploi associés à ces deux minima, ainsi qu'à l'ASS (loi du 23 mars 2006). La dégradation de la conjoncture économique en 2008 se traduit par un recul de 4 points des taux de sortie des bénéficiaires du RMI entre 2007 et 2009, et de 8 points pour ceux de l'API. L'amélioration de la situation économique engagée à la mi-2009, entraîne un redressement de ces taux de sortie de 1 à 2 points en 2010. Les taux de sortie de l'AAH sont en revanche peu sensibles à la conjoncture économique. La hausse durable des taux de sortie de l'ASS à partir de 2005 est probablement liée aux possibilités de départ en retraite pour carrières longues avant 60 ans et à l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby-boom qui alimentent les transitions de l'ASS vers la retraite. Le net recul du taux de sortie de l'ASS en 2009 semble traduire une forte hausse du chômage des seniors consécutive à la récession. En 2010, le taux de sortie de l'ASS gagne 2 points et atteint 32 %.

TABLEAU 1 • Présence et sortie des allocataires d'âge actif suivant les dispositifs (répartitions en % de la situation)

		2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ASS (en milliers au 31/12/N)		394,7	373,1	369,9	401,6	393,2	348,9	324,0	348,0
Situation un an après au 31/12/N+1 (%)	En ASS	67,6	73,3	64,2	64,7	60,2	62,8	66,6	64,7
	Dans un autre minimum social d'âge actif (RMI, AAH, AER, API, RSA socle)	7,9	3,6	4,3	4,0	4,2	4,0	3,7	3,7
	Sortis des minima sociaux d'âge actif	24,5	23,1	31,5	31,3	35,6	33,2	29,7	31,6
	dont uniquement au RSA activité seul							0,6	0,4
	dont inscrits à Pôle emploi	9,0	6,2	13,5	13,0	15,5	15,2	14,4	15,8
• et bénéficiaires du RSA activité seul							1,2	0,8	
• et indemnisés au titre du chômage	2,7	3,3	3,3	2,3	2,6	2,5	2,6	3,3	
dont décédés							0,7	0,7	
RMI - RSA socle non majoré (en milliers au 31/12/N)		1090,3	1144,2	1238,5	1289,5	1278,8	1172,1	1141,9	1259,6
Situation un an après au 31/12/N+1 (%)	Au RMI - au RSA socle non majoré	74,3	75,4	74,0	72,3	67,8	69,8	70,6	70,4
	Dans un autre minimum social d'âge actif (API, ASS, AER, AAH, RSA socle majoré)	3,5	3,6	3,7	3,5	3,7	3,9	4,9	4,3
	Sortis des minima sociaux d'âge actif	22,2	21,0	22,3	24,2	28,5	26,3	24,5	25,3
	dont uniquement au RSA activité seul							4,2	4,0
	dont inscrits à Pôle emploi	6,5	6,1	6,5	6,9	7,7	7,2	7,9	8,8
• et bénéficiaires du RSA activité seul							2,6	3,0	
• et indemnisés au titre du chômage	3,4	3,0	3,0	2,8	3,0	3,1	2,6	2,8	
dont décédés							0,5	0,5	
API longue - RSA socle majoré long (en milliers au 31/12/N)		146,4	150,6	156,9	168,1	179,2	172,4	168,0	170,6
Situation un an après au 31/12/N+1 (%)	En API - au RSA socle majoré	57,1	57,6	58,3	57,6	54,0	55,6	56,6	57,9
	Au RMI - au RSA socle non majoré	18,4	18,0	18,4	17,2	15,2	15,2	20,0	19,3
	Dans un autre minimum social d'âge actif (ASS, AER, AAH)	0,6	0,6	0,4	0,8	0,6	0,9	0,6	0,6
	Sortis des minima sociaux d'âge actif	23,9	23,8	22,9	24,4	30,2	28,3	22,8	22,2
	dont uniquement au RSA activité seul							3,6	4,4
dont inscrits à Pôle emploi	5,4	5,2	5,0	5,2	6,0	5,2	4,9	5,9	
• et bénéficiaires du RSA activité seul							1,2	1,6	
• et indemnisés au titre du chômage	3,0	2,6	2,6	2,7	3,0	2,4	1,9	2,2	
dont décédés							0,1	0,1	
AAH (en milliers au 31/12/N)		751,1	766,4	786,1	801,0	804,0	813,2	848,8	883,3
Situation un an après au 31/12/N+1 (%)	En AAH	91,3	91,3	91,5	90,8	90,9	92,5	91,8	91,4
	Dans un autre minimum social d'âge actif (RMI, ASS, AER, API, RSA socle)	0,6	0,6	0,6	0,7	0,5	0,6	0,5	0,6
	Sortis des minima sociaux d'âge actif	8,1	8,1	7,9	8,5	8,6	6,9	7,7	8,0
	dont uniquement au RSA activité seul							0,1	0,1
	dont inscrits à Pôle emploi	0,6	0,8	0,6	0,8	0,8	0,6	0,6	0,7
dont décédés							1,1	1,3	
Note • Pour le RMI, le RSA socle non majoré, le RSA activité seul et l'AAH, les chiffres sur le devenir concernent l'ensemble des bénéficiaires : les allocataires administratifs, mais aussi les conjoints.									
Lecture • Fin 2002, 394 700 personnes avaient perçu l'ASS. Parmi elles, 67,6 % percevaient encore l'ASS un an après (fin 2003), 7,9 % bénéficiaient d'un autre minimum social (RMI, API, AAH, AER) et 24,5 % étaient sorties de ces minima sociaux d'âge actif.									
Champ • France entière.									
Sources • CNAF, MSA, Pôle emploi, DREES (ENIAMS).									
		RSA activité seul (en milliers au 31/12/N)							416,2
Situation un an après au 31/12/N+1	Au RSA activité seul								44,1
	En API - au RSA socle majoré								1,6
	Au RMI - au RSA socle non majoré								9,8
	Dans un autre minimum social d'âge actif (ASS, AER, AAH)								1,1
	Sortis du RSA activité seul et des minima sociaux d'âge actif								43,4
dont inscrits à Pôle emploi								15,5	
• et indemnisés au titre du chômage								9,8	
dont décédés								0,1	

1. Données issues de l'ENIAMS (cf. Glossaire). Ce panel permet de comparer les situations des personnes de moins de 65 ans au 31 décembre de chaque année. En revanche, il n'appréhende pas les entrées-sorties des minima sociaux qui se seraient produites dans l'année, sous-estimant ainsi le poids des trajectoires avec un temps de présence très court dans les dispositifs.

2. L'analyse du devenir à un an des bénéficiaires de l'API ou du RSA socle majoré est restreinte aux bénéficiaires ayant au moins un enfant de moins de 3 ans à charge.

3. Cf. Isel A., Donné S., Mathieu F., 2011.